

PROJET DE RÈGLEMENT – INTERDICTION DE STATIONNEMENT SUR LE BOULEVARD GEORGES-GAGNÉ SUD

Delson, le 8 août 2017 – La Ville de Delson entame une procédure visant à modifier le règlement n°1008-09 concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique.

Le projet de règlement n°1008-09-6 a comme objectif d'interdire le stationnement sur le boulevard Georges-Gagné Sud entre la montée des Bouleaux et la rue Cusson, côté ouest, et ce, afin d'assurer la sécurité des piétons et la mise en place de la piste piétonnière.

Cette interdiction de stationnement sera en vigueur dès le 13 septembre 2017. Cependant, la Ville de Delson encourage les automobilistes à ne plus se stationner, dès aujourd'hui, sur le boulevard Georges-Gagné Sud entre la montée des Bouleaux et la rue Cusson, côté ouest afin de favoriser la sécurité des piétons.

- 30 -

Pour de plus amples informations :
Service des communications
450 632-1050, poste 3500